

Monsieur António Guterres
Secrétaire Général des Nations-Unies
United Nations
New York 10017
Etats-Unis

Vélizy-Villacoublay, le 27 octobre 2022

Communication on Progress (COP) Eiffage

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je renouvelle l'engagement du groupe Eiffage à prendre en compte, diffuser et faire progresser dans sa stratégie les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Eiffage s'attache à faire progresser ces principes auprès de ses employés, partenaires commerciaux et clients depuis 2005, date à laquelle le Groupe a rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies. Le groupe Eiffage a traduit les dix principes dans son engagement en matière de développement durable via la charte Développement durable signée en 2016, et déployée dans toutes ses branches et intégrée au règlement intérieur.

Au titre de sa Communication sur le Progrès 2022, Eiffage partage son document d'enregistrement universel 2021, et notamment sa déclaration de performance extra-financière. Ce document met en évidence la manière dont le Groupe intègre et répond aux enjeux de droits de l'Homme, de normes internationales du travail, d'environnement et enfin de lutte contre la corruption. Parmi les faits marquants de l'année 2021, nous avons mis en exergue les actions suivantes :

- **Droits de l'Homme :**

Les directions des ressources humaines des branches déploient une politique de non-discrimination et de respect des droits humains et libertés fondamentales. Plus spécifiquement, la nouvelle stratégie RH 2021-2025 met en avant la diversité et l'égalité des chances comme un moteur de performance. Elle s'articule aussi bien autour de la lutte contre toutes les formes de discriminations – de genre, d'origine socioculturelle ou encore d'orientation sexuelle –, que de la valorisation des parcours atypiques, du maintien dans l'emploi des seniors, de l'inclusion des jeunes sur le marché du travail et la reconnaissance, comme la prise en compte, des situations de handicap. A l'instar d'APRR-AREA, toutes les branches devraient prétendre au label Diversité de l'Afnor d'ici 2024-2025. Ce label valorise l'engagement dans la prévention des discriminations, le respect de l'égalité des chances et la promotion de la diversité dans les processus de gestion des ressources humaines.

- **Normes internationales du travail :**

Préserver la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail des collaborateurs, est devenu, aujourd'hui plus que jamais, un impératif promu par Eiffage et inscrit dans le plan stratégique RH 2021-2025. La lutte contre les troubles musculosquelettiques, au premier rang des maladies professionnelles, et contre les risques psychosociaux (RPS), témoigne de ce souci constant de prévention. Préalable nécessaire pour espérer atteindre le « zéro accident », Eiffage mise sur le « zéro risque » et le « 100 % sécurité » qui implique une politique rigoureuse de prévention. Partagée par l'ensemble du Groupe, cette politique se décline sur tous les chantiers et implantations, en France comme à l'international. On notera, par exemple et pour l'année 2021, la signature de l'accord sur la prévention du stress, des risques psychosociaux et au droit à la déconnexion, à l'échelle du Groupe. Cet accord insiste sur la mise en place de dispositifs de prévention primaire cohérents au plus près du terrain. Cette démarche est déployée au sein de chaque branche en prenant en compte leur organisation et les spécificités de leurs métiers.

- **Environnement :**

Eiffage est doublement engagé depuis plus de 10 ans dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses activités en propre, ainsi que dans la conception d'offres techniques permettant à ses clients d'éviter les émissions en choisissant les offres environnementalement mieux-disantes. Preuve de son ambition, Eiffage a engagé tous ses métiers sans exception, y compris ses métiers industriels, dans la trajectoire dite de 1,5 °C en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris.

En 2021, Eiffage a terminé d'évaluer l'ensemble des émissions tout le long de sa chaîne de valeur, pour l'année de référence 2019, en calculant le Scope 3 aval en France et à l'international. Ces données ont une importance fondamentale pour piloter les plans d'actions carbone et accélérer l'objectif de décarbonation du chiffre d'affaires. De plus, les plans d'actions carbone établis par les branches du Groupe avec des objectifs de réduction des émissions de CO₂ ont été renouvelés pour la période 2021-2025. Enfin, le Groupe s'est engagé auprès de la SBTi pour la neutralité carbone d'ici à 2050.

La biodiversité a également connu des temps forts en 2021 avec notamment l'approfondissement et formalisation de sa stratégie. Les quatre grands piliers de cette stratégie sont : la maîtrise et réduction de l'empreinte écologique de nos activités en appliquant la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » ; concevoir et exploiter des aménagements favorables à la biodiversité dans l'objectif du « Zéro artificialisation nette » ; développer et renforcer les activités de préservation et restauration des milieux aquatiques et terrestres ; mobiliser des capacités d'innovation et de transition en interne, et être partie prenante de la recherche.

- **Lutte contre la corruption :**

L'éthique des affaires, la conformité à la réglementation et la lutte contre la corruption, sont des enjeux de vigilance permanente traités avec fermeté et constance par la direction générale, en France comme à l'international. Suite aux recommandations de l'Agence française anticorruption du 12 janvier 2021, les cartographies des risques de corruption réalisées par les différentes branches d'Eiffage ont été mises à jour. Les principaux risques identifiés font l'objet d'actions pilotées au niveau de la holding ou d'actions spécifiques pour les risques propres à certaines activités ou certaines branches.

En lien avec cette cartographie, l'évaluation de l'intégrité des tiers a fait l'objet d'une procédure cadre spécifique accessible à l'ensemble des collaborateurs. Elle a ensuite été déclinée dans les branches Construction et Infrastructures ainsi qu'à la direction des Achats, et se poursuivra en 2022 dans les autres branches.

Au titre de sa Communication sur le Progrès, le groupe Eiffage publie, en complément de son Document d'enregistrement universel, une table de concordance avec les 21 critères du niveau GC Advanced.

Souhaitant qu'un nombre toujours plus important d'organisations et d'entreprises adhère à ces principes fondamentaux et renforce ainsi l'efficacité de cette initiative unique, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma très haute considération.

Benoît de Ruffray
Président-directeur général

